

Vendée : leur maison envahie par les chats, elles appellent au secours

Un couple de Rives-de-l'Yon a vu son paisible pavillon de campagne progressivement envahi par les chats. Aujourd'hui débordées, elles appellent les autorités à l'aide.



La maison de ce couple de rivayonnaises s'est transformée en repaire à chats malgré elles. Près d'une quarantaine de félins squattent leur domicile

Elles pensaient bien faire... Mais leur générosité s'est retournée contre elles. Perdu dans la campagne de Chaillé-sous-les-Ormeaux, un couple de femmes a les nerfs à vif. Pour cause, leur paisible pavillon coincé au fond d'une impasse est devenu une litière géante pour chats errants.

Près d'une quarantaine de félins y ont élu domicile. « Dans un mois, ils seront une soixantaine. Pas mal de chattes sont pleines », glisse l'une des deux propriétaires. « Ça fait cinq ans que ça dure. On n'en peut plus. On est débordés à tous les niveaux », vacille sa compagne, un biberon à la main pour un chaton famélique se frottant à ses pieds.

En l'espace de cinq ans, la meute a fait son œuvre. Pas un meuble, pas une porte sans traces de coups de griffes. Sans compter les « télés grillées par l'urine ». Des squatteurs encombrants qui ont mis les finances du couple dans le rouge. « On a déjà épuisé deux crédits à la consommation pour les soigner, les nourrir... »

Du rêve au cauchemar

Impossible de s'imaginer cela en 2012. Date à laquelle ces deux Parisiennes ont jeté leur dévolu sur ce petit hameau de cinq à six maisons, situé à deux pas de la vallée de l'Yon. Un cadre parfait pour se mettre au vert et lâcher la bride à Océane, leur berger allemand de l'époque. Mais très vite, la carte postale a commencé à se fissurer.

« On a vu une chatte maltraitée, cachectique, avec un trou sous le ventre trainé dans le voisinage », se souviennent-elles. « Elle régnait sur son territoire. Quand elle est morte, les autres chats du secteur sont venus en masse. » Au point de piocher dans la gamelle d'Océane et s'aventurer dans la maison.

Pour être tranquille, « on s'est dit qu'on allait leur mettre la bouffe dehors ». Sauf que « le chat appelle le chat ». Et la bande du départ a pris ses aises, sans manquer de se reproduire. À tel point que « l'année dernière, on a compté jusqu'à 65 chats chez nous. Alors qu'on n'en a officiellement que six à nous. »

« On n'est pas des mémères à chats »

Aujourd'hui, les deux femmes n'en peuvent plus. « On n'est pas des mémères à chats », s'emporte l'une d'elles. En colère contre l'étiquette qu'on leur a collée sur le dos. » Les gens viennent abandonner leurs chats dans notre chemin. On entend les voitures, vers 4 h 30 du matin. »

Dans la commune, l'affaire fait jaser. Au point d'inquiéter la mairie qui a envoyé une délégation sur place. Tout comme la toute nouvelle association Animal Amours, implantée depuis le mois d'avril sur le secteur. Des cas extrêmes de malnutrition et de cadavres de chats retrouvés dans des frigos ont été notés.

En urgence, la présidente d'Animal Amours a même dû récupérer onze chatons et deux chats à son domicile. « Albéric, quatre mois, est tombé quasi aveugle à cause d'une conjonctivite aggravée et un ulcère de la cornée dû à la saleté. Quant à Brenda, un an, sous antibiotique, elle a été littéralement dévorée par les puces. »

Les stériliser, tous

En l'espace de quelques mois, le sauvetage a mis l'association sur la paille. Alors que beaucoup restent à faire. » L'idéal serait de tous les stériliser. Mais il faut compter 590 € pour onze chats », détaille la présidente. « Il existe des aides de la fondation Brigitte-Bardot pour financer les trois quarts. La demande peut être faite par la commune. »

De son côté, le maire de Rives de l'Yon, Christophe Hermouet, assure être d'accord pour soutenir l'association. « Elle peut déposer un dossier de subventions. On l'aidera. » Quant au problème plus épineux du couple envahi, l'édile préfère les renvoyer à leur responsabilité. « Qu'elles les conduisent à la SPA. Dès lors qu'elles se comportent en propriétaires, elles doivent en assumer les conséquences. »

750 € d'amende

Pour autant, le maire garde une main tendue. « On ne peut pas légalement se saisir de chats sur une propriété privée. En revanche, on verse, chaque année, 7 500 € à la SPA pour la capture d'animaux divaguant sur le domaine public. Si elles sont décidées, elles peuvent les remettre sur la voie publique, on s'occupera de les amener à la SPA. »

Ultime geste de conciliation, avant de brandir la menace. « Si elles ne font rien, sur le plan pénal, elles risquent 750 € d'amende pour chaque cas de chat maltraité », prévient le maire, avocat de profession, le doigt pointé sur l'article L214-2 du Code rural et t de la pêche maritime.